



LES ÉTUDIANTS EN PARLENT

« Étudiante en anglais, j'aime beaucoup l'aspect littéraire et historique de la formation. De Twain à Pinter, en passant par une myriade d'autres auteurs, j'ai peu à peu acquis une bonne connaissance de la culture anglo-saxonne. Le thème, la version et la grammaire sont également des éléments essentiels à la maîtrise de la langue et se sont avérés extrêmement utiles lors de mon départ en Erasmus. J'ai eu la chance de partir pendant une année étudier à York, dans le Nord de l'Angleterre : j'ai pu rencontrer des gens d'horizons différents et découvrir une autre culture. Ce séjour à l'étranger m'a permis de prendre de l'assurance et d'acquies une fluidité en anglais. »

Hélène, étudiante en 3e année de licence LLCER Anglais

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Un espace de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Site de Grenoble / Domaine Universitaire
Espace orientation et insertion professionnelle
1er étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 45
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

Site de Valence
CIO'SUP
Maison de l'étudiant Drôme-Ardèche
11 Place Latour-Maubourg
26000 Valence
Tél. : + 33 (0)4 26 44 35 00
Ciosup2607@aduda.fr

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Tout au long de la licence, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants et les aider à préparer leur insertion professionnelle.

> **une semaine d'accueil** en 1re année est organisée pour faciliter l'intégration à l'université : présentation de l'université, choix du module de pré-professionnalisation et de l'ETC (enseignement transversal à choix) du type langues vivantes, sport ou autres..., conférences sur les associations, la vie culturelle, la mobilité internationale, l'insertion professionnelle.

> **un enseignant référent** suit, dès la rentrée et tout au long de la 1re année, chaque étudiant qui en fait la demande après un premier entretien.

> **le module de pré-professionnalisation** propose de découvrir des métiers et des secteurs professionnels pour accompagner dès la 1re année la construction des perspectives professionnelles pendant la licence.

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

Après la deuxième année de licence, en licence professionnelle.

Après la licence, en master.

92% des diplômés de la licence LLCER poursuivent leurs études dont 85% en master et notamment à l'Université Grenoble Alpes en :

> Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales

- parcours Études anglophones
- parcours Études germaniques
- parcours Études hispaniques
- parcours Études italiennes
- parcours Études russes
- parcours Études italiennes - Études françaises
- parcours Études transfrontalières

> Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

> Autres masters en fonction de la mineure et du module de pré-professionnalisation suivis et selon les modalités d'accès aux formations envisagées.

Insertion professionnelle

La licence LLCER peut donner accès à des secteurs professionnels variés avec une poursuite d'études adaptée : enseignement (professeur des écoles, professeur des lycées et collèges), interprétariat, culture, communication, fonction publique, documentation...

CONTACTS

Directeur des études de la mention

Grégory BENEDETTI
Gregory.Benedetti@univ-grenoble-alpes.fr

Directrice des études licence Valence

Elodie RAIMBAULT
elodie.raimbault@univ-grenoble-alpes.fr

Responsables pédagogiques des parcours

anglais : Evelyne CHABERT

Evelyne.Chabert@univ-grenoble-alpes.fr

anglais (Valence) : Elodie RAIMBAULT

Elodie.Raimbault@univ-grenoble-alpes.fr

allemand : Myriam GEISER

Myriam.Geiser@univ-grenoble-alpes.fr

espagnol : Laurence GARINO-ABEL

Laurence.Garino-Abel@univ-grenoble-alpes.fr

italien : Lisa EL GHAOUI

lisa.el-ghaoui@univ-grenoble-alpes.fr

russe : Lioudmila KASTLER

Lioudmila.Kastler@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

À Grenoble

Licence 1 et Licence 1 débutants :

llcer-scolarité-11@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. : + 33 (0)4 76 82 80 13

À Valence

Véronique SALOMEZ

veronique.salomez@univ-grenoble-alpes.fr

Tél. : + 33 (0)4 75 78 10 21

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes

Site de Grenoble

Domaine universitaire

Bâtiment Stendhal

1180 avenue centrale

38400 Saint-Martin-d'Hères

Site de Valence

Pôle universitaire Marguerite Soubeyran

87 avenue de Romains

26000 Valence

EN BREF

Domaine :

Arts, Lettres, Langues

Composante de rattachement :

UFR LE (langues étrangères)

Durée des études : 3 ans

Nombre de crédits : 180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'inscrits en 1re année en
2018-2018 :

GRENOBLE VALENCE



GRENOBLE ET VALENCE

LICENCE LLCER

LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

QU'EST-CE QUE LA LICENCE LLCER ?

La licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER) permet d'acquies de solides connaissances dans les domaines des langues, littératures et civilisations étrangères, étudiées à travers les siècles. L'accent est mis notamment sur l'histoire, la littérature, la civilisation, la linguistique et la traduction.

De bonnes connaissances en grammaire et en lexique fondamental sont nécessaires ainsi qu'une maîtrise correcte du français.

L'étude de la langue choisie représente plus de la moitié des enseignements de la licence LLCER (12h sur 20h au total). En anglais, par exemple, les auteurs étudiés sont issus principalement du patrimoine littéraire britannique et américain, et permettent de couvrir une très longue période sur le plan chronologique.

Les cours de civilisation étrangère concernent les grandes aires géographiques et culturelles de la langue étudiée. Ils combinent les approches géographiques, historiques, politiques et sociologiques.

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres.

Elle est validée par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), soit 30 crédits par semestre.

Plusieurs parcours

La mention LLCER se décline en cinq parcours :

- > **Anglais** (Grenoble et Valence)
- > **Allemand** (Grenoble)
- > **Espagnol** (Grenoble)
- > **Italien** (Grenoble)
- > **Russe** (Grenoble)

Il est possible d'être débutant en allemand et en russe. La licence s'effectue alors en 4 ans. La première année de licence débutant est consacrée à un apprentissage intensif de la langue.

Spécialisation progressive et pluridisciplinarité

En licence, les parcours de formation sont organisés de façon à permettre à l'étudiant de choisir progressivement son orientation.

Licence mono-disciplinaire ou licence majeure-mineure

En licence deux modalités de parcours sont possibles :

- le parcours mono-disciplinaire dédié à une seule discipline,
- le parcours bi-disciplinaire, dit majeure-mineure, qui permet d'associer à une discipline du diplôme (majeure) une autre discipline (mineure). Il conduit à l'obtention de la licence dans la discipline majeure et garantit, en cas d'obtention du diplôme, la poursuite d'études dans les masters de la discipline majeure, ainsi que dans certains parcours de master de la discipline mineure. Les choix de poursuite d'études sont ainsi plus variés et les passerelles entre mentions sont facilitées.

En licence LLCER, les mineures possibles sont :

- > **Sciences du langage** (Grenoble) pour les parcours Allemand, Anglais, Espagnol et Russe
- > **Lettres modernes** (Grenoble et Valence) pour les parcours Anglais et Italien

LICENCE LLCER

STAGES

La validation d'un stage est une exigence pour obtenir le diplôme de licence. Ce stage peut être validé dans le cadre du cursus, en tant qu'option libre transversale par exemple. Il peut prendre des formes très diverses : stage dans un milieu professionnel, initiative et engagement étudiant, tutorat, emploi salarié...



OFFRE DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Des modules de préprofessionnalisation intégrés à tous les cursus de licence permettent aux étudiants de découvrir les secteurs professionnels associés aux disciplines, à travers un choix de 2 ou 3 enseignements proposés dans une famille de métiers et de préciser ainsi leur projet d'études tout en acquérant des compétences professionnelles dans le domaine choisi. Un stage peut être réalisé, à l'initiative de l'étudiant, pour compléter la connaissance d'un secteur professionnel.

Les modules de préprofessionnalisation possibles à Grenoble :

- > Métiers des bibliothèques et de l'édition
- > Métiers de l'enseignement et de la formation
- > Métiers du patrimoine, de la culture et de la création
- > Métiers des humanités numériques
- > Métiers du langage et de la communication

Les modules de préprofessionnalisation possibles à Valence :

- > Métiers de l'enseignement
- > Métiers de la culture
- > Métiers de la traduction et du management

DOUBLES LICENCES

La mention LLCER permet également la préparation de doubles diplômes, sous condition d'une double inscription dans chacune des mentions choisies.

Ils constituent une formation d'excellence et permettent à des étudiants motivés et dotés d'une bonne capacité de travail d'acquies et de maîtriser les fondements de deux disciplines et ainsi d'obtenir deux diplômes en trois ans.

À noter que les étudiants qui suivent ces doubles licences doivent choisir le parcours mono-disciplinaire (voir tableau ci-dessous) de la licence LLCER.

Un aménagement (emploi du temps, organisation des enseignements) facilite le suivi de ces formations. L'aménagement porte sur les enseignements à choix. L'étudiant suit les enseignements fondamentaux de chacune des deux licences et valide les fondamentaux de l'autre licence au titre des enseignements à choix de chaque licence.

Chaque semestre, l'étudiant peut abandonner le double cursus et poursuivre dans l'une ou l'autre des deux licences.

Les doubles diplômes proposés en LLCER :

- > Anglais - Allemand
- > Anglais - Espagnol
- > Anglais - Italien
- > Anglais - Russe

TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux types de cours permettent l'acquisition des connaissances :

Les cours magistraux (CM)

Les CM, en amphithéâtre peuvent accueillir jusqu'à 100 étudiants. Sont abordés, dans ces cours, les enseignements théoriques qu'il est impératif de compléter par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière. La prise de notes est essentielle pour la compréhension et l'intégration des connaissances abordées.

La présence aux cours magistraux est obligatoire, bien que l'assiduité ne soit pas vérifiée. En effet, elle permet aux étudiants d'entendre le cours (mémoire auditive), de prendre l'habitude de suivre un discours ordonné et logique, de se familiariser avec une argumentation, un langage, des notions qu'ils doivent connaître et être capables de maîtriser.

Les travaux dirigés (TD)

Ils permettent un travail plus individualisé en petits groupes de 40 étudiants maximum. Ils portent sur l'application et le suivi des apprentissages disciplinaires.

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de TD.

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 2e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

LICENCE MONO-DISCIPLINAIRE (30 CRÉDITS/SEMESTRE)		LICENCE MAJEURE-MINEURE (30 CRÉDITS/SEMESTRE)	
Enseignements fondamentaux = 21 crédits 21 crédits dans la discipline		Enseignements fondamentaux = 21 crédits 15 crédits dans la discipline majeure 6 crédits dans la discipline mineure	
Offre de formation complémentaire = 9 crédits Deux configurations possibles selon le projet de l'étudiant		Offre de formation complémentaire = 9 crédits Deux configurations possibles selon le projet de l'étudiant	
Module de pré-professionnalisation = 9 crédits (3X3)	Module de pré-professionnalisation = 6 crédits (2X3)	Module de pré-professionnalisation = 9 crédits (3X3)	Module de pré-professionnalisation = 6 crédits (2X3)
	Enseignement transversal à choix (ETC) = 3 crédits		Enseignement transversal à choix (ETC) = 3 crédits

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

Travail universitaire

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquies, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

- > l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.
- > il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.
- > l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

Évaluation

Deux formes d'évaluation coexistent :

> **Le contrôle continu** a lieu durant le semestre. Il prend généralement la forme de devoirs à rendre, de travaux en classe et d'exposés.

> **L'examen terminal** déroule à la fin de chaque semestre.

Type d'exercices demandés : commentaire ou dissertation

Une 2e session d'examen (rattrapage) a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquies si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20